



DEMANDE DE DECLARATION D'INTERET GENERAL
ET DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DE LA LOI
SUR L'EAU

SUR LES COURS D'EAU ET LEURS MILIEUX ASSOCIES
DU TERRITOIRE DE LA

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU QUERCY
ROUERGUE ET DES GORGES DE L'AVEYRON

GLOSSAIRE



LANGUEDOC-ROUSSILLON
LA RÉGION **MIDI-PYRÉNÉES**

Alluvions : sédiments d'origine fluviatile, qui ont été plusieurs fois transportés, déposés puis remobilisés par le cours d'eau (s'oppose aux colluvions).

Aquifère : Formation géologique constituée de roches perméables (formations poreuses et/ou fissurées) contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation (drainage, pompage...)

Atterrissement / Banc / Accumulation : ces trois termes désignent un dépôt de matériaux fluviaux (sédiments) émergeant en basses eaux. Ils se caractérisent par leur volume, leur granulométrie (galets, graviers, sables...) et leur mobilité.

Continuité écologique : Libre circulation, longitudinale et latérale, des organismes vivants et des sédiments dans les milieux aquatiques. Cette notion a été introduite dans l'annexe V de la Directive Cadre sur l'Eau comme un élément de la qualité des milieux.

Débits à pleins bords : représente la capacité d'écoulement du lit mineur avant débordement dans la plaine alluviale. Le débit à pleins bords s'écoule dans le chenal à pleins bords, c'est-à-dire que les écoulements occupent la totalité de la largeur (largeur à pleins bords) et de la profondeur (profondeur à pleins bords) du lit mineur. Un chenal à pleins bords peut également être observé à l'intérieur du lit mineur (désignée sous le terme de « plein bord géomorphologique » dans le rapport). Il reflète alors l'efficacité des crues qui domine la morphologie du lit (notion de débit dominant) et le transport solide (notion de débit efficace). Il s'agit généralement de crues d'intensité moyenne, c'est-à-dire suffisamment puissantes pour modifier significativement la morphologie du lit mais suffisamment fréquentes pour que ces modifications se renouvellent régulièrement et imprègnent ainsi durablement la morphologie du lit.

Débit réservé : Valeur de débit à maintenir à l'aval d'un ouvrage localisé de prise d'eau (rivière court-circuitée,...) en application de l'article L-232-5 du code rural (loi « pêche ») afin de garantir la vie des populations piscicoles.

Dynamique latérale : la dynamique latérale traduit la tendance d'un cours d'eau à divaguer dans son fond de vallée.

Dynamique sédimentaire : terme général qui désigne l'ensemble des processus d'érosion, de transport et de stockage des matériaux solides au sein d'un bassin versant. L'analyse de la dynamique sédimentaire repose sur l'étude des formes d'érosion et des dépôts de sédiments (matériaux en transit), et de leurs interrelations dans le temps et dans l'espace.

Etiage : période de très basses eaux.

Equivalent habitant (Eqh) : Notion utilisée notamment pour définir la capacité des stations d'épuration, en fonction de la quantité de pollution qu'elles reçoivent par jour. La directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux urbaines a défini l'EH comme « la charge organique biodégradable ayant une demande biochimique en oxygène en cinq jours (DBO 5) de 60 grammes d'oxygène par jour ».

Erosion (de berge des cours d'eau) : Phénomène résultant de l'action mécanique de l'eau qui arrache des particules de terre constitutives de la berge, entraînant sa dégradation et son recul.

Etiage : Le plus faible débit d'un cours d'eau durant l'année.

Eutrophisation : Présence en excès d'éléments nutritifs (nitrates, phosphates) dans un milieu aquatique entraînant des déséquilibres sur le milieu et les espèces (prolifération de plantes aquatiques, appauvrissement en oxygène et de la biodiversité).

Evapotranspiration (ETP) : Rejet d'eau par les plantes dans l'atmosphère sous forme de vapeur d'eau.

Formule de Myer : méthode qui permet de estimer les débits d'un cours d'eau en fonction du débit mesuré d'un autre cours d'eau. Q est le débit du cours d'eau. S est la surface de son bassin versant. Le coefficient (a) est compris entre 0.5 et 1.

Fourniture sédimentaire : désigne la quantité de matériaux fournis à un tronçon de cours d'eau. Les matériaux peuvent provenir du tronçon amont (affluents inclus) ou des berges et des versants adjacents. A l'échelle d'un bassin versant, la fourniture sédimentaire désigne la part de matériaux qui est réellement fournie aux cours d'eau. Elle se distingue donc de la production sédimentaire qui désigne l'ensemble des matériaux érodés, qu'ils atteignent ou non le réseau hydrographique.

Hydromorphologie : Etude de la morphologie et de la dynamique des cours d'eau, notamment l'évolution des profils en long et en travers. L'étude des caractéristiques physiques naturelles des rivières et de leurs annexes hydrauliques (les variations de profondeur, de courant, la structure et le substrat du lit, la structure de la rive, sa pente, la sinuosité du lit, etc.) joue un rôle fondamental dans la recherche de retour au "bon état" car elle détermine les capacités d'accueil des espèces.

Incision : il s'agit de l'enfoncement du lit d'un cours d'eau ou d'un tronçon de cours d'eau. Une incision est dite progressive si elle se propage vers l'aval, ou régressive si elle se propage vers l'amont. Une incision peut engendrer des dysfonctionnements préoccupants sur le tronçon affecté : déstabilisation des ouvrages et structures riveraines par affouillement, abaissement du niveau piézométrique (et ses impacts sur les captages d'eau potable et sur les peuplements végétaux), altération des faciès d'écoulements et des habitats aquatiques, augmentation de la fourniture sédimentaire vers les tronçons aval.

IBGN : l'Indice Biologique Global Normalisé (ou IBGN) est une méthode standardisée utilisée en hydrobiologie afin de déterminer la qualité biologique d'un cours d'eau. La méthode utilise l'identification des différents macroinvertébrés d'eau douce présents sur un site pour calculer une note. Cette note, d'une valeur de 0 à 20, est basée sur la présence ou l'absence de certains taxons bioindicateurs pollu-sensibles ainsi que sur la richesse faunistique globale du site.

Lit majeur : Zone de la vallée limitée par les terrasses, correspondant au lit occupé par les crues rares à exceptionnelles (périodes de retour variant de 10 à plus de 100 ans) caractérisées par des hauteurs et vitesses d'eau généralement modérées.

Lit moyen : Zone de la vallée empruntée habituellement par le cours d'eau.

Lit mineur : Zone de la vallée limitée par des talus, correspond au lit occupé par les crues fréquentes à moyennes (périodes de retour comprises entre 2 et 10 ans) qui peuvent avoir une vitesse et une charge solide importantes.

Module : le module correspond au débit moyen inter-annuel, c'est une synthèse des débits moyens annuels (Q_{MA}) d'un cours d'eau sur une période de référence (au moins 30 ans de mesures consécutives). Il est généralement exprimé en mètres cubes par seconde (m^3/s ou $m^3 \cdot s^{-1}$). Il est calculé, en un point du cours d'eau, sur une durée suffisamment longue (annuelle ou pluri-annuelle) pour ne pas être influencé par les variations journalières ou saisonnières du débit (crues exceptionnelles, fontes de neige extraordinaires, etc.).

Ordination de Strahler : La méthode d'ordination de Strahler permet de calculer des indicateurs de l'importance d'un cours d'eau, en se basant sur le niveau de ramification du Réseau hydrographique. La valeur d'un segment aval s'incrémente de 1 s'il résulte de la confluence de deux segments de même niveau. Deux segments d'ordre 1 confluent dans un ordre 2. Un ordre 2 et un ordre 1 donne un ordre 2... deux ordres 2 donnent un ordre 3...etc. Ce chiffre n'étant valable que sur un tronçon de cours d'eau, on ne peut parler que d'ordre de Strahler maximal, minimal ou moyen sur un cours d'eau.

QMNA5 : Débit mensuel minimal annuel de récurrence 5 ans (débit généralement retenu pour les dossiers d'autorisation ou de déclaration de rejet).

QMNA2 : Débit mensuel minimal annuel de récurrence 2 ans

Q2 à Q50 : Une crue se définit comme une augmentation importante du débit d'un cours d'eau due aux précipitations. Les débits de crue sont à partir d'un échantillon le plus fourni possible de débits de crue annuels, on détermine par une étude statistique la valeur du débit associée à différentes périodes théoriques de retour (2, 5, 10, 20, 50 et jusqu'à 100 ans). Par exemple le débit de crue de fréquence décennale à la durée de retour théorique moyenne est 10 ans.

Recalibrage/reprofilage : Redimensionnement de la largeur/de la pente (berges et lit) d'un cours d'eau afin d'augmenter sa capacité hydraulique. Ces modifications entraînent une artificialisation du milieu, une accélération des flux et par conséquent une amplification, en aval, des crues génératrices de dommages.

Ripisylve : le mot ripisylve vient du latin *Ripa* qui signifie rive et de *Sylva* qui signifie forêt. Il désigne une multitude de formations végétales et arborées en bordure de cours d'eau, comme les forêts ripariales, les forêts alluviales, les forêts galeries ou les boisements de berges. Cette diversité de formations traduit les nombreuses organisations possibles de la ripisylve, notamment en fonction de son extension plus ou moins importante dans le lit majeur du cours d'eau. En pratique, on distingue essentiellement deux types de formation :

- les boisements de berges lorsque la ripisylve se limite à un simple liseré limité en bordure de berge ;
- la forêt alluviale lorsque la ripisylve constitue une véritable forêt qui s'étend sur une étendue importante dans la plaine alluviale.

Schéma départemental à vocation piscicole (SDVP) : Document départemental d'orientation de l'action publique en matière de gestion et de préservation des milieux aquatiques et de la faune piscicole, approuvé par arrêté préfectoral après avis du Conseil général. Il dresse le bilan de l'état des cours d'eau et définit les objectifs et les actions prioritaires

SIE : Système d'Information sur l'Eau.

Talweg (ou thalweg) : Ligne au fond d'une vallée, suivant laquelle se dirigent les eaux

Transport solide et transit sédimentaire : le transport solide désigne le transport des matériaux solides par les cours d'eau. L'analyse du transit sédimentaire consiste à étudier les formes (ex. : localisation, volume, mobilité et granulométrie des atterrissements) et les mécanismes (ex. : modes de transport, vitesse et distance de transport, piégeage des sédiments par divers obstacles) qui participent au transport et au stockage des sédiments. Il faut préciser que, dans le cadre de cette étude, l'analyse des atterrissements sur un tronçon de cours d'eau reflètent à la fois les conditions de transport et de stockage des matériaux. Autrement dit, une grande quantité de matériaux accumulés peut témoigner d'un transit sédimentaire important, de conditions de transport défavorables (ex. : faible pente, nombreux obstacles au transport solide) ou bien des deux.